



## Pannes répétitives suite changement de moteur sur véhicule pro

Par **wonka**, le **01/02/2015** à **09:47**

Bonjour,

30 Juillet 2014 le moteur de mon FIAT SCUDO lâche soit 1 jour après la date de fin de garantie (à 120000km). Le véhicule a été remorqué deux fois. Une fois par mon garagiste agréé FIAT et une deuxième fois par le garagiste FIAT à côté de mon domicile.

Après plusieurs débats avec FIAT, je me vois affublé d'une facture de plus de 7000€. FIAT a pris en charge 50% du prix du moteur neuf uniquement. Auquel bien entendu il a fallu tout changer à côté car tout a lâché à l'intérieur dont les cardans car ils ont été endommagés pendant un des deux remorquages mais le garagiste n'a rien voulu entendre (+ embrayage, pompe, courroie et j'en passe). Du coup je suis repartie avec une garantie des pièces de 2 ans.

Depuis 6 mois que tout a été refait je ne rencontre que des pannes successives et diverses qui me coûtent à chaque fois entre 500 et 700 € (injecteurs, aujourd'hui répartiteur d'air avec voyant moteur défaillant..) et bizarrement ces pannes ne font jamais parties de la garantie.

Il s'agit de mon outil de travail (taxi).

Existe il un recours possible ou un moyen de me retourner contre le garagiste car j'ai l'impression d'être abusé et aucun moyen de vérifier les dires du garagiste.

D'avance merci pour votre aide.

Cordialement,

Un usager en colère